

RAPPORT ANNUEL
CG NOUVELLE ASIE
au 30 décembre 2022



SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	5
3. Rapport de gestion	6
4. Informations réglementaires	9
5. Certification du Commissaire aux Comptes	14
6. Comptes de l'exercice	19
7. Annexe (s)	38
Information SFDR	39

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CG NOUVELLE ASIE

Part C (FR0007450002)

Ce Fonds est géré par COMGEST S.A.

Objectifs et politique d'investissement

La classification AMF ce Fonds est : Actions internationales

L'objectif de gestion est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique long/moyen terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers. Le Fonds est à tout moment investi ou exposé à hauteur de 60% minimum en actions émises par des sociétés ayant leur siège social ou exerçant la majeure partie de leurs activités en Asie hors Japon. Le Fonds pourra être exposé à hauteur de 20% en obligations convertibles émises par les sociétés cotées (dette privée) orientées sur les marchés boursiers asiatiques réglementés hors Japon susceptibles de ne pas avoir de notation.

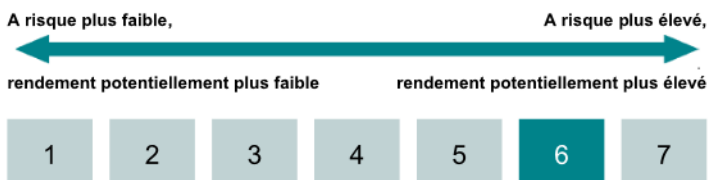
Le Fonds est géré de façon active. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographique, sectorielle, de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites) ni contrainte relative à un indice. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le Fonds pourra investir sur les instruments dérivés afin de couvrir son exposition au risque de change. Un mécanisme de plafonnement des rachats "Gates" peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique "Mécanisme de plafonnement des rachats Gates" du Prospectus et l'article 3 du règlement, disponible sur le site Internet: www.comgest.com.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation du résultat net et des plus-values nettes réalisées.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours selon les modalités décrites dans le prospectus.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou de l'impossibilité de vendre rapidement dans des conditions de marché satisfaisantes.

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de niveau 6 du Fonds reflète l'exposition de son actif en actions. Il prend également en compte un risque de change pouvant représenter jusqu'à 100% de l'actif.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CG NOUVELLE ASIE

Part Z (FR0013290905)

Ce Fonds est géré par COMGEST S.A.

Objectifs et politique d'investissement

La classification AMF ce Fonds est : Actions internationales

L'objectif de gestion est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique long/moyen terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers. Le Fonds est à tout moment investi ou exposé à hauteur de 60% minimum en actions émises par des sociétés ayant leur siège social ou exerçant la majeure partie de leurs activités en Asie hors Japon. Le Fonds pourra être exposé à hauteur de 20% en obligations convertibles émises par les sociétés cotées (dette privée) orientées sur les marchés boursiers asiatiques réglementés hors Japon susceptibles de ne pas avoir de notation.

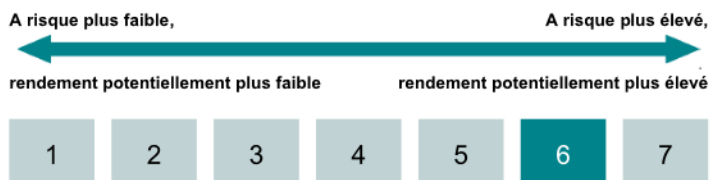
Le Fonds est géré de façon active. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographique, sectorielle, de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites) ni contrainte relative à un indice. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. Le Fonds pourra investir sur les instruments dérivés afin de couvrir son exposition au risque de change. Un mécanisme de plafonnement des rachats "Gates" peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique "Mécanisme de plafonnement des rachats Gates" du Prospectus et l'article 3 du règlement, disponible sur le site Internet: www.comgest.com.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation du résultat net et des plus-values nettes réalisées.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours selon les modalités décrites dans le prospectus.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou de l'impossibilité de vendre rapidement dans des conditions de marché satisfaisantes.

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de niveau 6 du Fonds reflète l'exposition de son actif en actions. Il prend également en compte un risque de change pouvant représenter jusqu'à 100% de l'actif.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

1^{er} janvier 2022 :

- Introduction du Règlement (UE) 2020/852 du Parlement Européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables (la réglementation « Taxonomie »),
- Délégation de la gestion financière à Comgest Singapore Pte – Ltd.

11 février 2022 :

- Mise à jour annuelle du prospectus, des frais courants et des performances de l'OPC.

1^{er} août 2022 :

- Mise en conformité avec le Règlement SFDR(*) et règlement délégué (UE) 2021/1253 (Directive MIFID II) : prise en compte des principales incidences négatives en matière de durabilité (PAI).

15 décembre 2022 :

- Mise en conformité avec le Règlement SFDR (niveau II) : ajout de l'annexe relative aux informations précontractuelles (y compris l'indication de la proportion minimale d'investissements durables de l'OPC),
- Suppression de la commission de souscription de la classe Z.

(*) Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« Règlement SFDR »)

3. RAPPORT DE GESTION

Commentaire

CG Nouvelle Asie C a reculé de 12,2% en 2022 contre une baisse de 14,4% pour son indice de comparaison, le MSCI AC Asia ex Japon. La classe Z de CG Nouvelle Asie a affiché un recul de 11,1% sur l'exercice sous revue.

Il est bien difficile de résumer rapidement une année comme 2022 : Omicron, le conflit en Ukraine, l'inflation, la hausse des taux d'intérêt sous l'impulsion du cycle de resserrement le plus agressif de la Réserve fédérale américaine depuis 40 ans, la reconduction du mandat de Xi Jinping, la politique « zéro-Covid » de Pékin, sans oublier les divers changements de gouvernement qui ont eu lieu dans la région.

Omicron a été le variant du Covid qui s'est réellement répandu dans toute l'Asie à l'exception du Japon. Un à un, les pays de la région ont dû repenser leur approche à l'égard du Covid-19 et adopter des solutions pragmatiques. Même la Chine commence à réouvrir son économie, bien que le temps qu'il ait fallu pour cela (et maintenant la vitesse à laquelle le processus évolue) nous a surpris. Notre plus grande erreur en 2022 a été de penser que la Chine serait obligée de suivre le monde en matière de réouverture afin d'éviter une fracture majeure. Le gouvernement chinois n'a pas dévié de sa politique « zéro-Covid » malgré les conséquences sur le pays.

Nous avons affirmé explicitement et via le positionnement du portefeuille que les investisseurs internationaux étaient trop pessimistes envers la Chine mais la réouverture post-pandémie a pris beaucoup de temps. Le point culminant a été la guerre en Ukraine, lorsque de nombreuses personnes ont craint que la Chine n'envahisse Taïwan ou ne s'implique même dans le conflit ukrainien.

Comme nous l'avons mentionné dans des communications précédentes, nous jugeons le pouvoir accru de Xi Jinping comme un élément pénalisant pour la Chine ; il augmente le risque de pensée collective autour d'un même état d'esprit, les sept sièges du Comité permanent étant allés au Président Xi et à ses proches alliés. À l'étranger, le parti est perçu comme monolithique, mais cela s'explique par le fait que ses discussions se déroulent à huis clos, d'où un plus grand risque d'opinions plus extrêmes. Nous continuons toutefois d'identifier de bonnes opportunités d'investissement à des prix attractifs dans le pays et nous pensons que le marché se montre trop dur à l'égard de nombreuses entreprises qui sont robustes, en pleine croissance et extrêmement sous-évaluées. Il ne s'agit pas d'une approche macro (« top down »), mais plutôt d'une sélection de valeurs (« bottom up ») fondée sur les entreprises sous-jacentes.

Un autre thème clé de l'année 2022 a été l'allocation mesurée et progressive des capitaux du portefeuille vers des sociétés taïwanaises et coréennes, souvent orientées vers les équipements industriels ou technologiques. Au cours des deux dernières années, nous avons essayé de nous montrer prudents face au niveau élevé des bénéfices et des valorisations de certaines sociétés industrielles en Asie du Nord. Une période de forte demande et de capacité limitée à identifier de nouveaux fournisseurs (en raison du Covid-19) est une aubaine pour les entreprises industrielles en place, ce dont bénéficient la Corée et Taïwan. Toutefois, la situation commence à se normaliser. A mesure que cela se produit, une partie de l'excédent bénéficiaire a été identifiée et est progressivement ajustée et intégrée dans les cours, nous offrant de meilleures opportunités d'achat dans des entreprises robustes, dotées de valorisations raisonnables et présentant un solide potentiel d'appréciation par rapport à nos prix cibles. Nous ne possédons pas de boule de cristal et sommes conscients des risques, mais nous nous constituons une marge d'erreur confortable en initiant de nouvelles positions de manière progressive.

Nous avons profité de ce recul des cours pour ajouter Tokai Carbon Korea au portefeuille, un fabricant de bagues en carbure de silicium. Parade Technologies, société taïwanaise, a également fait son entrée dans le portefeuille. Le groupe a enregistré des bénéfices médiocres et en baisse après un remarquable cru 2020-2021. Comme dans la majeure partie de Taïwan, le Covid-19 est allé de pair avec une période de commandes urgentes et de concurrence limitée. Mais, à mesure que cette situation s'estompe, les bénéfices marquent le pas. Nous avons progressivement construit notre exposition à la faveur du repli du titre car nous pensons que les tendances à long terme pour ce spécialiste des signaux de données à haut débit demeurent solides.

Nous restons positionnés sur le Vietnam (un pays hors indice de référence) via trois sociétés. Le marché local a été volatil en 2022 en raison du resserrement des conditions de liquidité en USD et de la réduction des émissions d'obligations d'entreprises locales. Néanmoins, dans une perspective à long terme, le pays apparaît bien placé pour bénéficier de la relocalisation progressive des chaînes d'approvisionnement dans d'autres pays que la Chine.

Au sein du portefeuille, d'autres positions taïwanaises n'ont subi qu'un impact limité du cycle mondial. TSMC et Delta Electronics reconnaissent toutes les deux que la demande faiblit mais voient néanmoins leur croissance structurelle se maintenir en 2022 et 2023. De même, LG Chem (l'un des principaux fabricants mondiaux de batteries pour véhicules électriques) a connu un ralentissement plus tôt dans l'année sous l'effet des problèmes rencontrés par son client VW. Toutefois, les perspectives de croissance de LG Chem se sont renforcées tout au long de l'année et nous avons accru notre position en 2022.

C'est un peu l'inverse selon nous en Inde, où nous pensons que le portefeuille détient des entreprises solides, mais où les valorisations nous semblent de plus en plus difficiles à justifier, les capitaux ayant afflué vers le pays de la part d'investisseurs à la recherche d'autres grands marchés à orientation nationale.

En dépit de notre sortie de Lupin, suite à notre déception quant à la gestion de l'entreprise, notre exposition globale à l'Inde (y compris via Suzuki et Cognizant) est relativement constante depuis un certain temps. La fusion en cours de HDFC et de HDFC Bank devrait permettre de souligner la solidité de la grande majorité des activités de l'entreprise. Nous sommes satisfaits que la fusion ait lieu et considérons toujours que le potentiel de croissance est solide et que le nouveau groupe présente des possibilités d'amélioration de sa rentabilité. Le ralentissement industriel mondial a eu pour effet positif de réduire les pressions sur les constructeurs automobiles. Suzuki tire la majorité de ses bénéfices du constructeur Maruti Suzuki en Inde, lequel a été aux prises avec des pénuries ces dernières années. Le carnet de commandes atteint un niveau record, aidé également par le développement continu de nouveaux produits. Les nouveaux SUV de Maruti Suzuki sont bien accueillis par les investisseurs et progressent sur ce marché relativement nouveau pour ce type de véhicule. La distribution et le service après-vente de l'entreprise restent sans égal en Inde.

Il est important de noter que si l'équipe de Comgest en Asie a voyagé régulièrement tout au long de l'année 2022, le quatrième trimestre a toutefois marqué un tournant. En effet, au cours des derniers mois, des membres de l'équipe se sont ainsi rendus en Indonésie, en Inde, au Vietnam, en Corée, à Taïwan, à Hong Kong, à Singapour et même en Chine. La facilité des déplacements s'améliore, et l'ampleur et la portée des visites sur site sont stimulantes, encourageantes et (surtout) instructives.

Les perspectives sont comme souvent complexes à appréhender, mais nous sommes confiants dans la rentabilité à long terme. A court terme, l'inflation est élevée, les taux d'intérêt augmentent et la courbe des taux américaine n'a pas été aussi inversée depuis octobre 1981, indiquant ainsi un probable ralentissement de la demande mondiale. Cela aurait un impact sur plusieurs économies d'Asie du Nord qui sont relativement liées à la demande mondiale et sur un certain nombre de pays d'Asie du Sud-Est qui sont dépendants du reste de la région. Dans le même temps, la géopolitique demeure une thématique structurelle et, même si nous sommes positifs quant à la sortie de la Chine de sa politique « zéro-Covid », nous sommes conscients que, comme nous avons pu le voir avec d'autres pays, le processus de réouverture s'accompagne toujours de soubresauts.

Nous demeurons confiants à l'égard de la rentabilité à long terme car, malgré toutes les préoccupations du marché mentionnées ci-dessus, notre portefeuille (à fin novembre et sur la base des prévisions du consensus) devrait enregistrer une croissance de 8,7% en 2022 et de 12,8% en 2023 en USD. Ces chiffres continuent de soutenir avantageusement la comparaison avec les prévisions de croissance du marché de respectivement 0,3% et 6,6% en USD. L'élément dollar est important eu égard à son extrême vigueur en 2022. Nous avons tendance à détenir des sociétés plus axées sur le marché intérieur et le fait de publier la croissance de leurs bénéfices en USD réduit les tendances sous-jacentes. Abstraction faite de l'évolution du billet vert, les entreprises en portefeuille ont, en devise locale, globalement enregistré la croissance des bénéfices que nous attendions malgré les vents contraires de l'inflation et de la demande. Cela signifie que nos thèses d'investissement demeurent solides et en moyenne sur la bonne voie, mais que le portefeuille se négocie toujours légèrement en dessous du marché avec un ratio cours/bénéfice (à douze mois) de respectivement 12,8x et 13,4x.

Nos entreprises ont une trésorerie positive, ne sont pas tributaires du marché pour leur financement, répercutent la hausse des prix et se révèlent résistantes durant les périodes plus difficiles. Toutefois, les valorisations sont au plus bas en valeur absolue et relative. Par conséquent, même s'il n'est pas facile d'investir sur un marché complexe, nous sommes confiants dans notre capacité à générer de solides performances, tant relatives qu'absolues, sur le long terme.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BAFANG ELECTRIC SUZHOU CO -A	6 051 201,66	1 322 785,70
TRAVELSKY TECHNOLOGIES H		7 322 562,05
SAMSONITE INTERNATIONAL SA		6 732 027,18
MAN WAH	5 018 899,30	64 133,69
SUOF HOME COLL CO LTD		4 925 224,68
SAIC MOTOR S.A		4 807 341,64
LG H&H	4 402 119,02	65 218,71
SANY HEAVY INDUSTRY S.A	4 389 781,99	36 450,31
COGNIZANT TECHN.SOLUTIONS CORP CLA	966 314,83	3 340 156,90
MIDEA GROUP CO LTD-A	1 254 286,62	3 049 108,63

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :**

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

DESCRIPTION DE LA PROCÉDURE DU CHOIX DES INTERMÉDIAIRES

La sélection et l'évaluation des intermédiaires se font en toute indépendance par le gestionnaire financier avec pour objectif d'obtenir le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres. La liste des intermédiaires autorisés est établie périodiquement par un Comité ad-hoc après leur évaluation suivant des critères objectifs tels que le coût et la qualité d'exécution des ordres, la rapidité et la qualité des confirmations, la liquidité offerte et la qualité du service client.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION

Le Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation établi en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF dans le cadre de la mise en œuvre des commissions de courtage à facturation partagée à compter du 1^{er} janvier 2008, est disponible sur le site de la société de gestion.

POLITIQUE DE VOTE

Les droits de vote attachés aux titres détenus par le FCP sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée au siège social de la société de gestion conformément à l'article 322-75 du Règlement Général de l'AMF.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'AMF, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas d'OPCVM gérés par les entités du groupe Comgest SA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

CG NOUVELLE ASIE prend simultanément en compte des critères sociaux, environnementaux, et de qualité de gouvernance. Pour plus d'informations concernant les critères ESG veuillez consulter le site www.comgest.com

INFORMATIONS SFDR ET TAXONOMIE

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

POLITIQUE DE REMUNERATION

La Politique de rémunération de Comgest S.A. est arrêtée par le Conseil d'Administration.

Son objectif est :

- de promouvoir une gestion saine et efficace du risque et des pratiques de rémunération en ligne avec ses objectifs d'intégration des risques en matière de durabilité dans sa stratégie d'investissement ; et
- d'aligner les intérêts des collaborateurs avec ceux des clients dans le respect de la réglementation applicable.

La Politique de rémunération n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec le profil de risque, le règlement et les documents constitutifs des OPCVM gérés par Comgest S.A.

Comgest S.A. prévoit une rémunération globale des collaborateurs constituée de plusieurs composantes, et notamment :

- une part fixe, déterminée en tenant compte du poste et du périmètre de responsabilité des collaborateurs ; et
- une part variable potentielle, déterminée (i) sur la base d'une évaluation de la performance des collaborateurs à partir de critères quantitatifs et qualitatifs adaptés à la nature de leur poste, et (ii) en fonction de la situation financière du gestionnaire financier. Cette part variable peut comprendre une prime versée en numéraire et/ou une attribution d'actions gratuites (AGA).

En terme de gouvernance des rémunérations, Comgest S.A. s'appuie sur différents acteurs et instances, et notamment sur :

- le Conseil d'Administration, qui définit, adopte et réexamine annuellement la Politique de rémunération ;
- le Comité de Rémunération, organe indépendant, qui assure la revue annuelle de la Politique de rémunération et des éléments qui la compose. Il fournit au Conseil d'Administration pour revue et validation ses conclusions relatives en particulier (i) à la mise en œuvre de la Politique, qui fait l'objet d'une évaluation annuelle ; et (ii) à la liste (et ses mises à jour) des collaborateurs dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque du gestionnaire financier ou des OPCVM qu'il gère.

Pour les collaborateurs dont les activités professionnelles peuvent avoir une incidence substantielle sur le profil de risque du gestionnaire financier ou des OPCVM gérés, un dispositif spécifique de diversification et d'étalement d'une partie de leur rémunération variable peut être appliqué.

Les détails de la Politique de rémunération actuelle de Comgest S.A. sont publiés sur le site internet www.comgest.com. Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite auprès de la Société de gestion.

Rémunérations versées par Comgest S.A. à l'ensemble des collaborateurs au titre de l'exercice 2021/2022 (du 01/10/2021 au 30/09/2022) :

Ensemble des collaborateurs	Montant en EUR	Nombre de bénéficiaires
Rémunérations fixes	8 650 153	124
Rémunérations variables	12 609 927	124
Rémunération globale	21 260 080	124

Rémunérations versées par Comgest S.A. au personnel dont les fonctions ont une incidence significative sur le profil de risques des FIA et/ou de Comgest S.A. au titre de l'exercice 2021/2022 :

Preneurs de risques	Montant en EUR	Nombre de bénéficiaires
Rémunérations fixes	3 097 008	32
Rémunérations variables	8 202 316	32
Rémunération globale	11 299 324	32

Rémunérations versées par Comgest S.A. aux cadres supérieurs au titre de l'exercice 2021/2022 :

Cadres supérieurs	Montant en EUR	Nombre de bénéficiaires
Rémunérations fixes	2 080 952	21
Rémunérations variables	4 138 267	21
Rémunération globale	6 219 219	21

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

COMGEST S.A.

17, square Edouard VII 75009 Paris

Tél. : 01 44 94 19 00

e-mail : info@comgest.com

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

FCP CG NOUVELLE ASIE

17, square Edouard VII
75009 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 décembre 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts du FCP CG NOUVELLE ASIE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels l'organisme de placement collectif CG NOUVELLE ASIE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux porteurs de parts

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux porteurs de parts du FCP.

RESPONSABILITES DE LA SOCIETE DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 31 mars 2023,

FIDORG AUDIT ILE DE FRANCE SAS

Aurélié LEMAZURIER
Commissaire aux Comptes
Associée

Signé électroniquement le 31/03/2023 par
Aurelie Lemazurier



6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/12/2022 en EUR

ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	242 091 848,44	281 389 978,09
Actions et valeurs assimilées	242 091 848,44	281 389 978,09
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	242 091 848,44	281 389 978,09
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	503 184,20	285 700,01
Opérations de change à terme de devises		
Autres	503 184,20	285 700,01
COMPTES FINANCIERS	6 287 381,63	5 448 362,28
Liquidités	6 287 381,63	5 448 362,28
TOTAL DE L'ACTIF	248 882 414,27	287 124 040,38

PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	250 342 246,50	266 057 630,09
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-2 328 408,26	21 081 681,06
Résultat de l'exercice (a,b)	-506 940,69	-1 698 216,52
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	247 506 897,55	285 441 094,63
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	1 375 516,72	1 682 945,75
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 375 516,72	1 682 945,75
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	248 882 414,27	287 124 040,38

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	8 406,59	927,39
Produits sur actions et valeurs assimilées	4 659 128,31	5 749 289,42
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	4 667 534,90	5 750 216,81
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	5 432,30	16 732,85
Autres charges financières		
TOTAL (2)	5 432,30	16 732,85
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	4 662 102,60	5 733 483,96
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	5 190 922,33	7 926 733,12
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-528 819,73	-2 193 249,16
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	21 879,04	495 032,64
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-506 940,69	-1 698 216,52

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013290905 - Part CG NOUVELLE ASIE Z : Taux de frais maximum de 1,30% TTC hors OPC gérés par le groupe COMGEST.

FR0007450002 - Part CG NOUVELLE ASIE C : Taux de frais maximum de 2,50% TTC hors OPC gérés par le groupe COMGEST.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part CG NOUVELLE ASIE C	Capitalisation	Capitalisation
Part CG NOUVELLE ASIE Z	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	285 441 094,63	461 198 844,72
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	54 198 759,63	119 240 357,09
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-58 646 909,56	-255 017 587,82
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 037 592,76	50 208 769,39
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-11 765 910,77	-20 904 795,23
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-1 628,00	
Différences de change	2 206 140,38	21 691 686,44
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-28 433 421,79	-88 782 930,80
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-44 260 516,75	-15 827 094,96
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	15 827 094,96	-72 955 835,84
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-528 819,73	-2 193 249,16
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	247 506 897,55	285 441 094,63

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							6 287 381,63	2,54
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	6 287 381,63	2,54								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 HKD		Devise 2 KRW		Devise 3 CNY		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	63 396 457,38	25,61	55 333 920,16	22,36	46 599 328,23	18,83	76 762 142,67	31,01
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances							138 898,53	0,06
Comptes financiers					385 864,66	0,16	733 080,26	0,30
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	238 041,34
	Souscriptions à recevoir	126 244,33
	Coupons et dividendes en espèces	138 898,53
TOTAL DES CRÉANCES		503 184,20
DETTES		
	Rachats à payer	206 637,46
	Frais de gestion fixe	1 168 879,26
TOTAL DES DETTES		1 375 516,72
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-872 332,52

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part CG NOUVELLE ASIE C		
Parts souscrites durant l'exercice	33 975,6195	27 092 371,07
Parts rachetées durant l'exercice	-42 313,0546	-33 673 361,75
Solde net des souscriptions/rachats	-8 337,4351	-6 580 990,68
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	189 823,6179	
Part CG NOUVELLE ASIE Z		
Parts souscrites durant l'exercice	32 455,1094	27 106 388,56
Parts rachetées durant l'exercice	-30 050,1619	-24 973 547,81
Solde net des souscriptions/rachats	2 404,9475	2 132 840,75
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	129 465,9213	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part CG NOUVELLE ASIE C	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part CG NOUVELLE ASIE Z	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Part CG NOUVELLE ASIE C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 796 573,61
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,50
Rétrocessions des frais de gestion	
Part CG NOUVELLE ASIE Z	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 394 348,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-506 940,69	-1 698 216,52
Total	-506 940,69	-1 698 216,52

	30/12/2022	31/12/2021
Part CG NOUVELLE ASIE C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-1 047 479,30	-1 914 096,18
Total	-1 047 479,30	-1 914 096,18

	30/12/2022	31/12/2021
Part CG NOUVELLE ASIE Z		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	540 538,61	215 879,66
Total	540 538,61	215 879,66

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 328 408,26	21 081 681,06
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-2 328 408,26	21 081 681,06

	30/12/2022	31/12/2021
Part CG NOUVELLE ASIE C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 351 578,66	12 644 833,43
Total	-1 351 578,66	12 644 833,43

	30/12/2022	31/12/2021
Part CG NOUVELLE ASIE Z		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-976 829,60	8 436 847,63
Total	-976 829,60	8 436 847,63

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	256 374 103,73	261 098 836,73	461 198 844,72	285 441 094,63	247 506 897,55
Part CG NOUVELLE ASIE C en EUR					
Actif net	211 901 104,46	215 462 845,72	342 058 110,82	170 628 210,39	143 534 278,50
Nombre de titres	284 211,4072	250 853,0957	351 683,5992	198 161,0530	189 823,6179
Valeur liquidative unitaire	745,57	858,92	972,63	861,05	756,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	45,91	-2,39	49,39	63,81	-7,12
Capitalisation unitaire sur résultat	-5,19	-1,89	-7,47	-9,65	-5,51
Part CG NOUVELLE ASIE Z en EUR					
Actif net	44 472 999,27	45 635 991,01	119 140 733,90	114 812 884,24	103 972 619,05
Nombre de titres	58 909,7907	51 854,1460	118 133,3378	127 060,9738	129 465,9213
Valeur liquidative unitaire	754,93	880,08	1 008,52	903,60	803,08
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	46,11	-2,41	50,92	66,39	-7,54
Capitalisation unitaire sur résultat	4,92	7,96	2,87	1,69	4,17

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
BERMUDES				
CHINA RESOURCES GAS GROUP	HKD	2 193 066	7 714 044,53	3,12
TOTAL BERMUDES			7 714 044,53	3,12
CHINE				
BAFANG ELECTRIC SUZHOU CO -A	CNY	190 261	2 743 695,33	1,11
INNER MONG.YILI INDUSTRIAL S.A	CNY	1 911 473	7 986 799,52	3,23
LEPU MEDICAL TECHNOLOGY BEIJ ADR	USD	85 448	1 305 038,56	0,53
LEPU MEDICAL TECHNOLOGY CO LTD	CNY	1 531 511	4 741 590,42	1,92
MIDEA GROUP CO LTD-A	CNY	964 600	6 734 726,12	2,73
NETEASE INC	HKD	521 475	7 168 062,75	2,89
PING AN INS.(GRP) CO.CHINA A	CNY	1 959 000	12 410 098,12	5,01
SANY HEAVY INDUSTRY S.A	CNY	2 627 889	5 596 377,80	2,26
SHANDONG WEIGAO GROUP MEDICAL POLYMER CO LTD	HKD	7 052 746	10 854 481,62	4,38
SHENZHEN MINDRAY BIO-MEDIC-A	CNY	29 700	1 264 868,05	0,51
SUOF HOME COLL CO LTD	CNY	2 092 236	5 121 172,87	2,06
TRAVELSKY TECHNOLOGIES H	HKD	730 000	1 446 004,43	0,59
TOTAL CHINE			67 372 915,59	27,22
ETATS-UNIS AMERIQUE				
AUTOHOME INC-ADR	USD	191 729	5 497 219,40	2,23
COGNIZANT TECHN.SOLUTIONS CORP CLA	USD	111 893	5 995 934,10	2,42
TOTAL ETATS-UNIS AMERIQUE			11 493 153,50	4,65
HONG-KONG				
MAN WAH	HKD	4 282 400	3 994 579,49	1,62
TOTAL HONG-KONG			3 994 579,49	1,62
ILES CAIMANS				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	1 244 152	12 882 358,03	5,21
PARADE TECHNOLOG	TWD	106 000	2 497 923,17	1,00
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	249 200	9 992 112,70	4,04
VIPSHOP HOLDINGS LTD - ADR	USD	537 213	6 865 856,47	2,77
TOTAL ILES CAIMANS			32 238 250,37	13,02
INDE				
BANDHAN BANK LTD	INR	1 975 930	5 241 184,73	2,12
HOUSING DEVELOPMENT FINANCE	INR	353 737	10 567 212,57	4,27
TOTAL INDE			15 808 397,30	6,39
JAPON				
SUZUKI MOTOR CORP-UNS ADR	USD	56 691	6 830 010,57	2,76
TOTAL JAPON			6 830 010,57	2,76
LUXEMBOURG				
L'OCCITANE INTERNATIONAL SA	HKD	1 738 250	5 081 290,48	2,05
SAMSONITE INTERNATIONAL SA	HKD	1 728 200	4 263 523,35	1,72
TOTAL LUXEMBOURG			9 344 813,83	3,77
REPUBLIQUE DE COREE				
CHEIL WORLDWIDE	KRW	345 930	5 908 458,20	2,38
COWAY	KRW	57 934	2 399 718,69	0,97
LG CHEMICAL	KRW	20 976	9 325 860,95	3,77
LG H&H	KRW	14 937	7 991 266,05	3,23

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR (suite)


Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NCSOFT CORPORATION	KRW	14 261	4 734 160,80	1,91
ORION CORP/REPUBLIC OF KOREA	KRW	102 507	9 722 512,36	3,93
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	KRW	318 217	13 039 577,48	5,26
TOKAI CARBON KOREA CO LTD	KRW	31 561	2 212 365,63	0,90
TOTAL REPUBLIQUE DE COREE			55 333 920,16	22,35
TAIWAN				
DELTA ELECTRONIIC INDUSTRIAL	TWD	714 000	6 236 150,04	2,52
SINBON ELECTRONICS CO LTD	TWD	328 000	2 749 794,60	1,11
TAIWAN SEMICONDUCTOR	TWD	616 889	8 434 574,75	3,41
TOTAL TAIWAN			17 420 519,39	7,04
VIETNAM				
CORPORATION FOR FINANCING	VND	1 382 574	4 225 681,85	1,71
MOBILE WORLD SHS	VND	2 924 400	4 986 273,98	2,01
VIETNAM DAIRY PRODUCT	VND	1 761 986	5 329 287,88	2,15
TOTAL VIETNAM			14 541 243,71	5,87
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			242 091 848,44	97,81
TOTAL Actions et valeurs assimilées			242 091 848,44	97,81
Créances			503 184,20	0,21
Dettes			-1 375 516,72	-0,56
Comptes financiers			6 287 381,63	2,54
Actif net			247 506 897,55	100,00

Part CG NOUVELLE ASIE Z	EUR	129 465,9213	803,08
Part CG NOUVELLE ASIE C	EUR	189 823,6179	756,14

7. ANNEXE(S)

ANNEXE IV

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

	Dénomination du produit :	CG Nouvelle Asie	Identifiant d'entité juridique :	969500XAGWWFTN8SEX80
<p>Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.</p> <p>La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.</p>	Caractéristiques environnementales et/ou sociales			
	Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?			
	<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> Oui		<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Non	
	<input type="checkbox"/>	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	<input checked="" type="checkbox"/>	Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 19,45% d'investissements durables
	<input type="checkbox"/>	dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/>	ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/>	dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/>	ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	
<input type="checkbox"/>	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/>	ayant un objectif social	
	Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?			
<p>Les indicateurs de durabilité permettent d'évaluer la manière dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.</p>	<p>Les caractéristiques environnementales ou sociales du Fonds ont été atteintes en ciblant et en investissant dans des sociétés ayant une qualité ESG globale positive.</p> <p>Afin de faciliter la sélection des sociétés dotées d'une qualité ESG globale positive la Société de gestion a effectué une Analyse ESG du marché pour identifier et exclure les sociétés présentant les critères ESG les plus faibles de l'univers investissable. Cela s'est traduit par une réduction de l'univers investissable d'au moins de 20 %. Cette analyse ESG a été appliquée à au moins 90 % des sociétés détenues en portefeuille.</p> <p>De plus, tout au long de la période de référence, la Société de gestion a également appliqué une politique d'exclusion afin d'exclure tout investissement dans : (i) les entreprises présentant des caractéristiques sociales négatives, notamment les entreprises qui (a) fabriquent des mines antipersonnel, des bombes à fragmentation, des armes biologiques/chimiques, de l'uranium appauvri, des armes nucléaires, du phosphore blanc, des fragments non détectables et des lasers aveuglants (> 0 % du chiffre d'affaires), (b) fabriquent et/ou distribuent des armes conventionnelles (>10 % du chiffre d'affaires), (c) sont impliquées dans la fabrication et/ou la</p>			

distribution directes de tabac (> 5 % du chiffre d'affaires), et (d) commettent de graves violations du Pacte mondial des Nations unies et ne présentent aucune perspective d'amélioration ; et (ii) les entreprises présentant des caractéristiques environnementales négatives, notamment les exploitants de mines de charbon thermique (>0 % du chiffre d'affaires) et les producteurs d'électricité dont le bouquet énergétique comprenant du charbon dépasse des seuils relatifs ou absolus définis (et dont la production ou le chiffre d'affaires basé sur le charbon était égal ou supérieur à 20 % ou les producteurs d'électricité dont la capacité existante basée sur le charbon était égale ou supérieure à 5 GW), sans stratégie de sortie du charbon.

Concernant les investissements durables, vous trouverez ci-dessous la liste des objectifs environnementaux (énoncés à l'article 9 du règlement (UE) 202/852) et la liste des objectifs sociaux auxquels ont contribué les investissements durables du Fonds :

1. Objectifs environnementaux :

Le Fonds a investi dans des entreprises considérées comme un investissement durable qui contribuent à un ou plusieurs des objectifs environnementaux suivants :

- (i) l'atténuation du changement climatique,
- (ii) l'adaptation au changement climatique, et
- (iii) la transition vers une économie circulaire.

2. Objectifs sociaux :

Le Fonds a investi dans des entreprises considérées comme un investissement durable qui contribuent à un ou plusieurs des objectifs sociaux suivants :

- (i) la promotion de niveaux de vie adéquats et le bien-être des utilisateurs finaux, et
- (ii) une communauté inclusive et durable.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité**

A fin décembre 2022, le Fonds a atteint les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues, y compris

- (i) au moins 90 % des sociétés détenues en portefeuille avaient une note ESG dans la tranche supérieure de 80 % des notes attribuées aux sociétés analysées par la Société de gestion;
- (ii) aucune des sociétés détenues en portefeuille n'était impliquée dans des activités exclues ; et
- (iii) 19,45% des actifs sont considérés, de l'avis de la Société de gestion, comme des investissements durables.

Le respect des politiques d'exclusion fait l'objet de contrôle avant et après investissement et les listes d'exclusion sont mises à jour chaque trimestre.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

	<p>Le Fonds a investi 19,45% de ces actifs dans des investissements durables qui ont contribué à des objectifs environnementaux ou sociaux listés ci-dessus.</p> <p>Description de la manière dont les investissements durables ont contribué aux objectifs d'investissements durables</p> <p>La contribution des investissements durables aux objectifs environnementaux et/ou sociaux énumérés ci-dessus est mesurée par la Société de gestion à l'aide d'une analyse exclusive.</p> <p>Pour les objectifs sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au moins 25 % du chiffre d'affaires de la société détenue en portefeuille est généré par des activités commerciales qui contribuent à un ou plusieurs des Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD n° 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 16)¹. <p>Pour les objectifs environnementaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au moins 25 % du chiffre d'affaires de la société détenue en portefeuille est généré par des activités économiques éligibles à la taxinomie. - au moins 5 % du chiffre d'affaires de la société détenue en portefeuille est généré par des activités économiques potentiellement² alignées sur la taxinomie. -
<p>Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives de décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social? <p>Une évaluation a été effectuée pour veiller à ce que les investissements identifiés comme contribuant à un ou plusieurs des objectifs environnementaux et/ou sociaux ci-dessus ne causent pas de préjudice important à l'un de ces objectifs.</p> <p>Pour ce faire, la Société de gestion a assuré l'évaluation et le suivi des 14 indicateurs obligatoires des principales incidences négatives (« PAIs ») et, dans la mesure du possible, des indicateurs facultatifs pertinents mentionnés à l'Annexe 1 du Règlement délégué SFDR (UE 2022/1288). Elle a également cherché à s'assurer que ces investissements étaient conformes aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.</p>
	<p>--- Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?</p>
	<p>Les 14 principaux indicateurs d'incidence négative obligatoires ont été examinés par la Société de gestion dans le cadre de son évaluation des investissements durables. La Société de gestion a utilisé des données externes lorsqu'elles étaient disponibles et s'est également appuyée sur une évaluation qualitative en utilisant des informations provenant directement de l'entreprise ou de ses propres recherches lorsque des données quantitatives n'étaient pas disponibles.</p>
	<p>--- Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :</p>

¹ ODD 2 – Éliminer la faim, ODD 3 – Bonne santé et bien-être, ODD 4 – Éducation de qualité, ODD 6 – Eau propre et assainissement, ODD 7 – Énergie propre et abordable, ODD 8 – Travail décent et croissance économique, ODD 9 – Industrie, Innovation et Infrastructure, ODD 11 – Villes et communautés durables, ODD 12 – Consommation et production responsables et ODD 16 – Paix, Justice et Institutions solides.

² Cette évaluation est basée sur des estimations et ne s'appuie pas sur des données communiquées par l'entreprise.

Pour s'assurer que les investissements durables étaient en conformité avec les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (les "Principes directeurs"), la Société de gestion a examiné et a évalué les résultats obtenus de la revue des PAIs 10 (Violations des Principes directeurs) et 11 (Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des Principes directeurs) afin de s'assurer que les investissements durables du Fonds n'avaient pas violés les Principes directeurs des Nations Unies au cours de la période de référence et qu'ils avaient mis en place des processus et des mécanismes de conformité pour aider à respecter les Principes directeurs. En l'absence de données, les équipes d'investissement ont procédé à leur propre évaluation qualitative en examinant des informations supplémentaires, notamment les politiques et procédures des sociétés concernées, les controverses signalées par des fournisseurs tiers, l'adhésion des sociétés concernées au Pacte mondial des Nations Unies ou les rapports des ONG.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À partir d'août 2022, le Fonds a pris en compte les principaux impacts négatifs ("PAI") sur les facteurs de durabilité en évaluant et en surveillant les 14 indicateurs obligatoires des principaux impacts négatifs (PAIs) mentionnés à l'annexe 1 du règlement délégué (UE) 2022/1288. La Société de gestion a utilisé des données externes lorsqu'elles étaient disponibles et s'est appuyée sur des informations provenant directement de l'entreprise ou sur ses propres recherches et connaissances de l'industrie ou du secteur concerné pour évaluer les 14 principaux impacts négatifs obligatoires.

Afin de collecter et de partager plus efficacement les données et informations relatives aux PAI, la Société de gestion a développé un outil interne, le "tableau de bord des PAI", dont l'objectif principal est de fournir aux équipes d'investissement un accès instantané à toutes les données et informations relatives aux PAIs sur les entreprises détenues en portefeuille, ainsi que des informations sur les 5 principaux contributeurs pour chaque PAI (agrégées au niveau du Fonds), afin de permettre aux équipes d'investissement d'identifier facilement les entreprises pour lesquelles une activité d'engagement doit être envisagée. Les données quantitatives et qualitatives agrégées au niveau du Fonds guident la Société de gestion dans son évaluation des principaux impacts négatifs identifiés et lui permettent de mesurer et de fixer des priorités d'engagement et d'autres efforts d'atténuation tels que le vote et le plaidoyer.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Samsung Electronics Co., Ltd.	Technologie	5,97%	Corée
Ping An Insurance (Group)	Services	5,01%	Chine

de la période de référence, à savoir :

Company of China, Ltd. Class A	Financiers		
Alibaba Group Holding Ltd.	Conso. Cyclique	4,94%	Chine
Tencent Holdings Ltd.	Services de Communication	4,05%	Chine
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	Technologie	4,03%	Taiwan
Housing Development Finance Corporation Limited	Services Financiers	3,54%	Inde
Netease Inc	Services de Communication	3,34%	China
LG Chem Ltd.	Produits de base	3,31%	Corée
Shandong Weigao Group Medical Polymer Co. Ltd. Class H	Pharma/Santé	3,23%	Chine
Inner Mongolia Yili Industrial Group Co., Ltd. Class A	Conso. Non Cyclique	3,15%	Chine
Suzuki Motor Corp. Unsponsored ADR	Conso. Cyclique	3,09%	Japon
Cheil Worldwide Inc.	Services de Communication	3,07%	Corée
Suofeiya Home Collection Co. Ltd Class A	Conso. Cyclique	3,04%	Chine
Cognizant Technology Solutions Corporation Class A	Technologie	2,99%	Etats-Unis

Les investissements ci-dessus représentent la plus grande partie des investissements effectués au cours de la période couverte par le rapport périodique, et sont calculés à intervalles appropriés afin d'être représentatifs de cette période.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements durables à fin décembre représentait 19,45% et incluait 13,06% d'investissement durable ayant un objectif environnemental et 6,38% d'investissement durable ayant un objectif social. Veuillez-voir ci-dessous la ventilation pour chacun des objectifs environnementaux et sociaux.

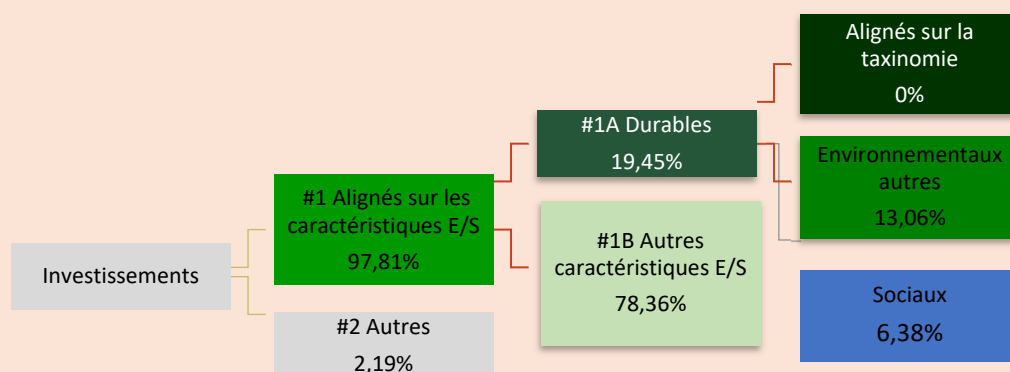
Ventilation de la proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux énoncés à l'article 9 du règlement (UE) 2020/852	
Objectifs environnementaux	%
L'atténuation du changement climatique	2,26%
L'atténuation du changement climatique & l'adaptation au changement climatique & la transition vers une économie circulaire	2,52%
L'atténuation du changement climatique & la transition vers une économie circulaire	8,28%

Ventilation de la proportion d'investissements pour chacun des objectifs sociaux listés ci-dessus	
Objectifs sociaux	%
La promotion de niveaux de vie adéquats et le bien-être des utilisateurs finaux & une communauté inclusive et durable	6,38%

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

A fin décembre 2022, 97,81 % des actifs du Fonds étaient alignés sur les caractéristiques environnementales et sociales promues et étaient utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds. Cela incluait 19,45% d'investissements durables. 2,19 % des actifs (les investissements restants) du Fonds n'étaient pas alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Répartition par secteur

Secteur	% d'actifs
Conso. Cyclique	22,97%
Technologie	18,92%
Conso. Non Cyclique	14,59%
Services de communication	13,45%
Services Financiers	11,40%
Pharma/Santé	7,34%
Produits de base	3,77%
Services Publics	3,12%
Industrie	2,26%
Liquidités	2,19%

Données à fin décembre 2022. En raison des arrondis, la somme des chiffres peut ne pas être égale à 100 %.

Répartition par sous-industrie

Sous-industrie	% d'actifs
Aliments et Viandes Conditionnés	9,31%
Vente par internet et Marketing direct	7,98%
Médias et Services	6,26%
Produits de Soins Personnel	5,28%
Technologie du Matériel Informatique, du Stockage et des Périphériques	5,27%
Assurances Vie et Assurances Maladie	5,01%
Logiciel de Divertissement à Domicile	4,81%
Semi-conducteurs	4,42%
Fournitures Médicales	4,38%
Autres Services Financiers Diversifiés	4,27%
Conseils Liés aux Technologies de l'Information et Autres Services	4,13%
Produits Chimiques de Base	3,77%
Appareils Électroménagers	3,69%
Ameublement	3,68%
Composants Électroniques	3,63%
Gaz	3,12%
Équipements Médicaux	2,95%
Constructeurs Automobiles	2,78%
Publicité	2,39%
Machines de Construction et Camions Poids Lourd	2,26%
Liquidités	2,19%
Banques Régionales	2,12%
Vente au Détail de Produits Informatiques et Électroniques	2,01%
Habillement, Accessoires et Produits de Luxe	1,72%
Produits de Loisirs	1,11%
Équipements pour la Fabrication de Semi-conducteurs	0,89%
Traitement des Données et Services Externalisés	0,58%

Données à fin décembre 2022. En raison des arrondis, la somme des chiffres peut ne pas être égale à 100 %.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le pourcentage d'investissements du fonds alignés sur la Taxinomie de l'UE est de 0 % de l'actif net du Fonds.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE³ ?

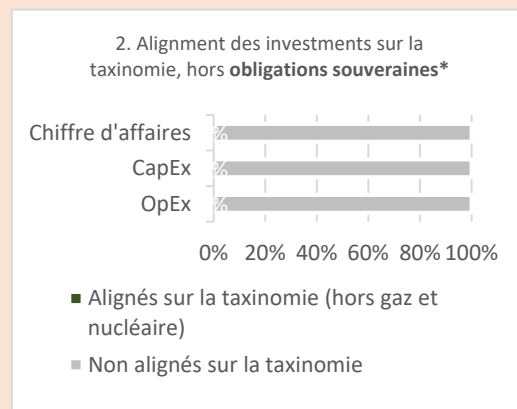
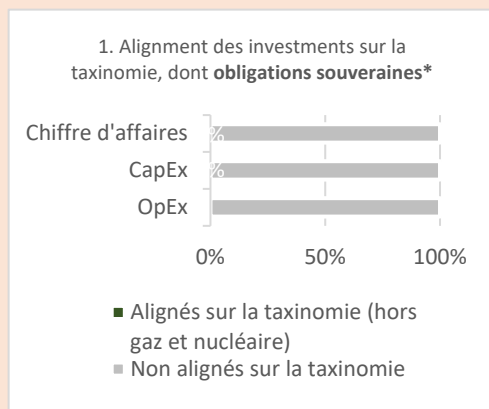
- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

³ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le pourcentage d'investissements dans des activités habilitantes ou transitoires est de 0 % de l'actif net du Fonds.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE représentait 13,06% de l'actif net à fin décembre. La Société de gestion a évalué l'éligibilité à la taxinomie et l'alignement potentiel sur la taxinomie des investissements durables ayant un objectif environnemental et estime que ces sociétés font preuve d'une progression positive vers l'alignement sur la taxinomie et contribuent aux objectifs environnementaux identifiés.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif social représentait 6,38% de l'actif net à fin décembre 2022.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

A fin décembre 2022, le Fonds détenait des liquidités aux fins de respecter des engagements de trésorerie à court terme.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Plusieurs actions ont été menées afin d'atteindre les caractéristiques E/S au cours de la période de référence.

Activités d'engagement :

Entretenir des relations actives avec les sociétés en portefeuille constitue un aspect essentiel de notre processus d'investissement.

Du 1er janvier 2022 au 30 décembre 2022, 42 activités d'engagement ont été menées avec 26 entreprises présentes dans le portefeuille, afin de les aider à améliorer leurs pratiques ESG. 37,5% de l'activité d'engagement concerne des problématiques environnementales, 17,5% des problématiques sociales, 15% des problématiques de gouvernance et 30% des problématiques ESG.

Exercice des droits de vote :

La Société de gestion exerce son droit de vote lors des assemblées générales des entreprises détenues en portefeuille conformément à des valeurs de bonne gouvernance et à des principes de vote qui ont été définis à l'aune des réglementations, des normes du secteur et des bonnes pratiques. La Société de gestion a pour objectif de voter systématiquement à toutes les assemblées générales, chaque fois que cela est techniquement possible.

Au cours de la période de référence, la Société de gestion a voté lors de 53 assemblées générales, soit 98,15% de l'ensemble des assemblées générales tenues par les sociétés détenues en portefeuille.

Répartition des votes	%
Votes « Pour »	83,23%
Votes « Contre »	16,77%
Votes en accord avec la direction	83,43 %
Votes contre la direction	16,57 %